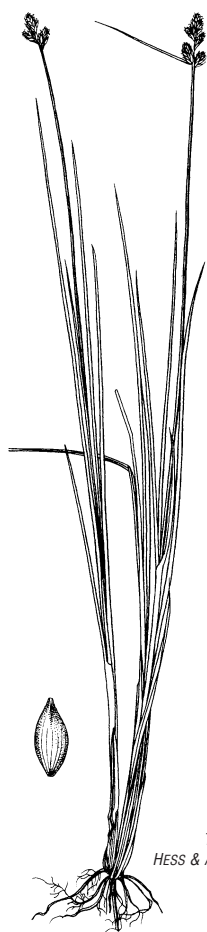


EN *Carex heleonastes* L. F. – Laiche des tourbières – *Cyperaceae*



Tiré de
HESS & AL. 1976-1980

Description

Plante de 10-30 cm de haut, à stolons courts. Gaines basilaires brun clair. Tige triquète, dressée, très scabre en haut. Feuilles larges de 1.5-2 mm, pliées-canalculées, dressées ± rigides, glauques, en général plus courtes que la tige. Inflorescence contractée de moins de 2 cm à 2-5 épis se recouvrant, tous femelles à la base et mâles au sommet. Ecaïlles brunes à large bord scarieux clair. Utricule à face adaxiale plate et dos bombé, faiblement innervé, atténué en bec court, fendu du côté externe et un peu scabre. 2 stigmates. Floraison 5-6. Chromosomes $2n = 56$, ~ 64.

Espèces semblables: *Carex brunnescens* (PERS.) POIR. (l. brunâtre) et *Carex canescens* L. (l. blanchâtre), feuilles plates, inflorescence non contractée, écaïlles brun clair ou jaune verdâtre, bec de l'utricule non fendu chez *C. canescens*. *Carex lachenalii* SCHKUHR (l. de Lachenal), tige lisse, à peine scabre au sommet, feuilles plates, vert clair, orophyte (alluvions, combes à neige). Formes chétives de *Carex diandra* SCHRANK (l. à tige arrondie), inflorescence non contractée, bec de l'utricule finement denté sur les arêtes.

Ecologie et sociologie

Cette laiche croît sur des boues tourbeuses mouillées, un peu acides ou neutres, mésotrophes, couvertes d'une strate muscinale dense (les sphaignes y dominant rarement). Elle peut occuper massivement des marais tremblants (niveau de l'eau 5-15 cm sous la surface). Les fluctuations de la nappe sont sui-

vies passivement par le marais tremblant. L'espèce vient aussi dans des cuvettes permanentes ou temporairement asséchées de hauts-marais et de marais de transition sous climat froid: on la trouve plus fréquemment sur le bord de la lentille de tourbe que dans les cuvettes centrales du bombement. Le pH oscille entre 4.5-5.1-5.6(6.5). Cette laiche est particulièrement sensible à la concurrence, disparaît plus vite que d'autres espèces rares à la moindre perturbation écologique et atteint rarement 30% de couverture.

(Collinéenne)-montagnarde à subalpine, l'espèce va de 460 (jadis) à 1540 m d'altitude en Suisse (2040 m en Italie).

Carex heleonastes est caractéristique du *Caricion lasiocarpae* W. KOCH 26 et apparaît dans le *Caricetum diandrae* JON 32 em. OBERD. 57, le *Caricetum lasiocarpae* W. KOCH 27 et le *Drepanoclado-Caricetum chordorrhizae* OSV. 25. En outre on le trouve parfois dans le *Caricetum limosae* BR.-BL. 21. Ces laiches typiques ont pour compagnes constantes *Potentilla palustris* (L.) SCOP. et *Menyanthes trifoliata* L. Différents auteurs tiennent l'espèce pour caractéristique d'un *Caricetum heleonastis* PAUL et LUTZ 41, mais DIERSSEN (1986), après compilation de littérature et comparaison de relevés, propose d'abandonner ce syntaxon au profit des autres associations à laiches dominantes du *Caricion lasiocarpae*.

Milieu naturel: 2.2.4

Valeurs indicatrices: F5R2N1H5D5L4T3K3.

Particularités de l'espèce

Dans l'arc alpin, cet hémicryptophyte est une relictive glaciaire arctique rare. Il appartient à un groupe eurosibérien-nord-américain. Cette laiche est plutôt favorisée par les hivers rudes et tend à disparaître si le climat s'adoucit ou que les précipitations diminuent. Comme beaucoup de relictives glaciaires, elle montre une préférence pour des zones à gradient édaphique (écocline): elle peut y subsister à longue échéance malgré le faible pouvoir de propagation typique des relictives glaciaires en migrant sans cesse à faible distance dans des microhabitats favorables (RINGLER 1981). L'espèce est un bon indicateur des marais intacts. Les fruits mûrissent vite: en juillet la plupart sont déjà tombés. Culture et multiplication doivent être possibles mais difficiles.

Distribution générale et menaces

Élément boréal eurosibérien-nord-américain à tendance (sub-)continentale, cette laiche a une répartition difficile à interpréter. Son aire morcelée se trouve en gros entre 55° et 70° de latitude. En Europe, elle se trouve principalement

en Islande, en Fennoscandie, dans les pays baltes, en Pologne et dans le nord de la Russie. Les aires relictuelles méridionales sont dispersées dans le Jura (F, CH, 17 stations), dans les Préalpes du sud de l'Allemagne, dans les Alpes (CH, A, I), dans l'ouest de la Bulgarie et dans les Carpates (RO).

Stations les plus proches: Jura français (Morteau, Vallée du Dugeon, Mouthe, région de Pontarlier, Les Rousses, Combe de Bellefontaine, Plateau des Bouchoux, lac des Rouges Truites), rare dans les Préalpes bavaroises (p. ex. ouest de Göresried, Eggstädter Seen, Waltenhofen) (D), Tyrol (Seefeld), Styrie (Mariazell) (A), Piémont (Val di Gesso), Haut Adige (Seiser Alm) (I).

Menaces: En Europe centrale, l'espèce a fortement régressé par des destructions de biotopes et se trouve pour le moins menacée. Dans le nord, elle est rare ou également menacée.

Statut de protection

CH: Liste rouge, protection (VD); F.

Distribution et menaces en Suisse

Cette laiche a toujours été clairsemée dans le Jura, sur le Plateau, à la frange nord des Alpes et dans quelques vallées alpines. Actuellement on la trouve encore au Marais des Amburnex au Col du Marchairuz, au Lieu à la Vallée de Joux et à La Vraconnaz près de Ste-Croix (VD), au Balmoos et dans le Nesslerenbrunnenboden de l'Entlebuch (LU), dans le Follenloch au Glauenbüelen (OW), au Gräppelensee (SG), à la tourbière de Gonten (AI) et près de Aschüel à St. Antonien (GR). Quelques autres stations non confirmées sont plausibles: Pfaffenmoos de l'Emmental (BE), marais du Glauenberg (OW, p. ex. Häsiseggboden, Fröschenseeli), Rothenthurm (ZG, SZ), Surbrunnen W de Oberberg (SZ), Älpli et Schwedisee près de Wildhaus (SG) ainsi que Hauptje sur Furna et au Stelstersee dans le Prättigau (GR). On pourrait peut-être aussi retrouver l'espèce par une exploration systématique à La Brévine et aux Ponts-de-Martel (NE).

Menaces: Du fait de l'exploitation de la tourbe, de l'assèchement et du pacage, l'espèce a régressé et se trouve fortement menacée.

Evolution des populations: fort recul jusqu'en 1970, ralenti depuis.

Responsabilité

La Suisse a une responsabilité moyenne à l'échelle de l'Europe centrale.

✉ Christoph Käsemann

Menaces

- rareté et isolement des populations (les populations perturbées régénèrent très mal)
- exploitation de la tourbe et ses séquelles (surtout dessèchement)
- dynamique naturelle
- pacage, eutrophisation
- embroussaillage, reprise naturelle de la forêt
- corrections du niveau des eaux

Mesures

- protection des stations, avec une grande zone tampon; contrôles réguliers; carrés permanents; cartographie détaillée (1:100) multiplication ex situ de sauvegarde
- pas d'exploitation de la tourbe; promouvoir les succédanés de la tourbe; stabiliser le régime hydrique et irriguer certaines stations
- parfois élimination soignée de concurrentes, en épargnant les autres espèces rares
- clôturer; grandes zones tampon
- maintien du plein ensoleillement sur les marais, débroussaillage
- maintenir le régime hydrique naturel

Bibliographie

- DIERSSEN, K. (1986): Anmerkungen zum Gesellschaftsanschluss von *Carex heleonastes* EHRH. *Abh. Westfäl. Prov.-Mus. Naturk.* 48(2/3): 281-290.
- HESS, H.E., E. LANDOLT & R. HIRZEL (1976-1980): *Flora der Schweiz und angrenzender Gebiete*. 3 vols, 2690 pp. 2. ed., Birkhäuser Verlag, Basel.
- RINGLER, A. (1981): Die Alpenmoore Bayerns Landschaftsökologische Grundlagen, Gefährdung, Schutzkonzept. *Ber. ANL* 5: 4-98.

EN *Carex heleonastes* L. F. – Laiche des tourbières – Cyperaceae

JU 1	PL 2	AN 3	AIO 4	AIE 5	AS 6
EN	EX	EN			

F	D	FL	A	I
V	1/CR		1r!/CR	VU

Monde	CH
	EN/E

